



# Victoire des salarié-es de la direction financière et des élu-es du CHSCT

La direction de Radio France s'est engagée à relocaliser les salarié-es de la direction financière cet été.

Paris le 11/04/2012

**La mobilisation, la ténacité et l'unité ont permis cette victoire.**

## **Rappel des faits :**

Après l'emménagement de la direction financière au 2<sup>ème</sup> étage de la petite couronne, les élu-es du CHSCT ont exercé leur droit d'alerte le 15 novembre 2011. En effet, une partie importante des salarié-es se trouvent implanté-es dans des locaux exigus, dotés d'une lumière naturelle si faible que l'éclairage électrique est obligatoire tout au long de la journée et sans vue sur l'extérieur.

Les élu-es du CHSCT, lors de la réunion qui a suivi cette alerte, ont demandé que ces salarié-es soient relocalisé-es dans la maison de la radio.

Demande parfaitement justifiée car ces implantations ne respectent pas les obligations imposées par le Code du Travail en ce qui concerne l'éclairage naturel minimal indispensable, la nécessité d'une vue sur l'extérieur et l'obligation « *lors d'un nouvel aménagement d'espace d'améliorer ou tout au moins de ne pas aggraver la situation antérieure* ».

L'inertie de la direction face à ces remarques a conduit les élu-es à recourir au cabinet ISAST pour qu'il réalise une expertise sur cette question.

Le rapport remis par le cabinet ISAST, sur la base de mesures précises, d'entretiens avec les salarié-es et d'observations de leur activité de travail est une confirmation sans appel des remarques et demandes faites par les élu-es en novembre.

Une nouvelle fois interpellée par le CHSCT et après que les salarié-e-s de la direction financière aient à nouveau manifesté leur souhait d'être relocalisé-e-s dans d'autres locaux de la maison de la radio. La direction, a enfin réalisé la nécessité d'agir.

**C'est parce que les salarié-es n'ont pas baissé les bras, c'est parce que les élu-es du CHSCT ont mis tous les moyens en œuvre, y compris cette expertise, qu'ensemble, nous avons gagné !**

L'expertise ISAST se poursuit maintenant sur le reste des services implantés dans les nouveaux locaux. Il est important que chacun fasse remonter ses difficultés quotidiennes et ses remarques. **C'est en restant mobilisé-es et avec les élu-es du CHSCT que nous pourrons imposer des conditions de travail améliorées dans la maison de la radio !**